

**Procès-verbal** de la session **ORDINAIRE** tenue le **1<sup>er</sup> MAI 2017 à 19 h 30** à l'hôtel de ville, salle du conseil, sis au 15, rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON;	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Sont absents :

Alain DUCHARME,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX,	greffière, directrice générale.
----------------	---------------------------------

### **17,105 OUVERTURE DE LA SESSION**

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 19 h 30.

### **17,106 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Les points suivants sont ajoutés aux affaires nouvelles :

- 19.1 SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DU CENTRE-DU-QUÉBEC – Programme de reconnaissance des bénévoles pour la Fête nationale 2017;
- 19.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – Ajustement salarial rétroactif.

#### **17-87      RÉSOLUTION NO 17-87 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

### **17,107 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017**

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 3 avril 2017.

#### **17-88      RÉSOLUTION NO 17-88 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017**

Sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 3 avril 2017 tel que présenté.

### **17,108 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Sylvain Laramée, résidant sur la rue Boulet, informe les membres du conseil que la neige déposée sur son terrain par le déneigeur lui a occasionné plusieurs heures de travail pour enlever le gravier et le sable. Il a également présenté des photos de l'état de son terrain.

### **17,109 COMPTES RENDUS DES ÉLUS**

Le conseiller Christian Côté informe les membres du conseil qu'il a participé à une réunion de la Société d'initiatives économiques de Kingsey Falls dont le nouveau président est M. René Thivierge. La société travaille présentement sur le dossier des terrains résidentiels. Il mentionne également que la société organisera, pour l'automne, une soirée reconnaissance pour les gens d'affaires de Kingsey Falls.

### **17,110 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION**

Les rapports du Service d'urbanisme, du Service des travaux publics, du Service des loisirs et de l'administration ont été transmis aux membres du conseil avec l'avis de convocation de la présente session. Le rapport de la bibliothèque est remis séance tenante.

### **17,111 COMPTES DU MOIS**

17-89

#### **RÉSOLUTION NO 17-89 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE SOIXANTE-DIX-HUIT DOLLARS ET QUARANTE-HUIT CENTS (173 078,48 \$)**.

Je soussignée, Heidi Bédard, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

---

Heidi Bédard, trésorière

### **17,112 CORRESPONDANCE**

Aucune question n'est posée.

### **17,113 RESSOURCES HUMAINES**

#### **17,113.1 GRILLE SALARIALE POUR LES ÉTUDIANTS**

Ce point est reporté à une prochaine session.

**17,113.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – Embauche d’un pompier volontaire**

17-90

**RÉSOLUTION NO 17-90  
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE  
EMBAUCHE D’UN POMPIER VOLONTAIRE  
MME JANY LEHOUX**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le Service de sécurité incendie fait du recrutement;
- 2 Le directeur du service recommande l’embauche d’un nouveau pompier;
- 3 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **EMBAUCHE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à embaucher Mme Jany Lehoux à titre de pompier volontaire pour son Service de sécurité incendie.
- 2- **CONDITIONS.** Mme Lehoux sera soumise aux conditions générales de travail du Service de sécurité incendie telles qu’adoptées par résolution par le conseil municipal.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l’exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible au directeur du Service de sécurité incendie.

**17,114 PAVILLON DES LOISIRS – Recouvrement du plancher du 2<sup>e</sup> étage**

17-91

**RÉSOLUTION NO 17-91  
PAVILLON DES LOISIRS  
RECOUVREMENT DU PLANCHER AU 2<sup>E</sup> ÉTAGE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Les travaux d’installation d’un escalier et de rampes sont complétés;
- 2 Il y aurait lieu de procéder au recouvrement du plancher du 2<sup>e</sup> étage;
- 3 P G Poitras/9226-7236 Québec inc. a déposé une proposition intéressante pour la ville;
- 4 Des crédits sont disponibles au budget pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1 **ACHAT ET INSTALLATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter et à faire installer par P G Poitras/9226-7236 Québec inc. un couvre-plancher au 2<sup>e</sup> étage du Pavillon des loisirs, le tout tel que prévu à la soumission no 7020 du 7 avril 2017.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT-SEPT DOLLARS ET VINGT-NEUF**

**CENTS (2 427,29 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.

- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

### **17,115 HORTICULTURE**

#### **17,115.1 ACHAT DE FLEURS**

**17-92 RÉSOLUTION NO 17-92  
HORTICULTURE  
ACHAT DE FLEURS**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville procède, à chaque année, à l'achat de fleurs pour les jardinières, les balconnières et les divers aménagements paysagers sur le territoire municipal;
- 2 Le Parc Marie-Victorin a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 3 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT DE FLEURS.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter des serres du Parc Marie-Victorin des fleurs pour les jardinières, les balconnières et les divers aménagements paysagers sur son territoire.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme maximale de **QUATRE MILLE CENTS DOLLARS (4 100,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

#### **17,115.2 AUTOMATISATION DU SYSTÈME D'ARROSAGE SUR LE PONT**

**17-93 RÉSOLUTION NO 17-93  
HORTICULTURE  
AUTOMATISATION DU SYSTÈME  
D'ARROSAGE SUR LE PONT**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville installe, à chaque année, des jardinières et des balconnières sur le pont enjambant la rivière Nicolet;
- 2 L'installation de l'automatisation du système d'arrosage sur le pont permettrait une économie de temps de travail des employés et un arrosage constant;
- 3 Irrigation Garant a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 4 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystal HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'AUTOMATISATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter et à faire installer par Irrigation Garant un système d'automatisation pour l'irrigation des balconnières et des jardinières sur le pont de la rivière Nicole, le tout tel que prévu à la soumission datée du 21 avril 2017.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **NEUF CENT CINQUANTE-TROIS DOLLARS ET VINGT-NEUF CENTS (953,29 \$)** taxes incluses pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

#### **17,116 MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE POUR PISTE CYCLABLE ET PIÉTON**

#### **17-94 RÉSOLUTION NO 17-94 MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE POUR PISTE CYCLABLE ET PIÉTON**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Ville veut assurer la sécurité des cyclistes et des piétons;
- 2 Il y a lieu de faire un couloir pour permettre aux cyclistes de circuler de façon sécuritaire dans le secteur urbain;
- 3 La firme Gestion Pro-Ligne a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 4 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à conclure une entente avec la firme Gestion Pro-Ligne, de Sherbrooke, pour le marquage de la chaussée pour piste cyclable et piéton en secteur urbain, le tout tel que prévu à la soumission du 21 novembre 2016.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **MILLE SEPT CENT DIX DOLLARS ET VINGT-CINQ CENTS (1 710,25 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution de même que les coûts d'effacement de marquage, si nécessaire.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Gestion Pro-Ligne.

## 17,117 TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA PISCINE

17-95

### **RÉSOLUTION NO 17-95 TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA PISCINE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La piscine municipale présente des fissures importantes;
- 2 La Ville désire continuer à offrir cette infrastructure à ses citoyens;
- 3 La firme SOS Béton a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 4 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à conclure une entente avec la firme SOS Béton pour les travaux d'entretien de la piscine municipale, soit le décapage à la machine à pression, le nettoyage des résidus de peinture accumulé sur le fond de la piscine et leur disposition à l'éco centre, la réparation des fissures, le tout tel que prévu à la soumission du 19 octobre 2016.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **NEUF MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DIX-SEPT DOLLARS (9 877,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme SOS Béton.

## 17,118 RELEVÉ SANITAIRE – Mandat à COPERNIC

17-96

### **RÉSOLUTION NO 17-96 RELEVÉ SANITAIRE MANDAT À COPERNIC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville doit s'assurer de l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, 4.22);
- 2 La ville veut élaborer un portrait de la situation de conformité des installations septiques sur le territoire de la municipalité, en s'appuyant sur le *Guide technique sur le traitement des eaux usées des résidences isolées*;
- 3 L'organisme COPERNIC a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 4 Un montant est prévu au budget pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDANT.** La Ville de Kingsey Falls accorde à l'organisme COPERNIC le mandat d'élaborer un portrait de la situation de conformité des installations septiques sur le territoire de la municipalité, en s'appuyant sur le *Guide technique sur le traitement des eaux usées des résidences isolées*.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est à dépenser les montants suivants, plus les taxes applicables, pour les fins de la présente résolution :
  - Confection d'un document de sensibilisation et rédaction d'une lettre pour les propriétaires des résidences possédant une installation septique autonome ..... 55,00 \$
  - Relevé sanitaire des résidences : ..... 49 \$ par résidence
  - Remise et présentation d'un rapport comprenant des recommandations à la ville et accompagnement des employés municipaux ..... 200 \$

Les frais d'impression et d'envois postaux seront à la charge de la ville.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à COPERNIC.

**17,119 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 17-03 Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Kingsey Falls**

**17-97 RÉSOLUTION NO 17-97  
ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 17-03 DÉCRÉTANT  
LA TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE  
CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA  
VILLE DE KINGSEY FALLS**

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits par la loi, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement no 17-03 *Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Kingsey Falls* tel que soumis par la greffière. Ce règlement remplace le règlement no 17-01.

**17,120 ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE KINGSEY FALLS – Paiement des heures de glace pour la saison 2017-2018**

**17-98 RÉSOLUTION NO 17-98  
ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR  
DE KINGSEY FALLS  
PAIEMENT DES HEURES DE GLACE  
POUR LA SAISON 2017-2018**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville accorde à chaque année une subvention pour encourager l'Association de hockey mineur de Kingsey Falls, soit un montant par joueur;
- 2 L'Association de hockey mineur demande plutôt à la ville de payer les heures de glace utilisées par l'Association au Centre récréatif de Kingsey Falls;
- 3 Il y a lieu que la ville prévoit à son budget de l'exercice 2018 un montant pour cette dépense de la saison 2017-2018 de l'Association de hockey mineur de Kingsey Falls;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **SUBVENTION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à accorder à l'Association de Hockey mineur de Kingsey Falls une subvention équivalant au coût des heures de glace utilisées par les jeunes résidents de Kingsey Falls au Centre récréatif de Kingsey Falls pour la saison 2017-2018.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à l'Association de hockey mineur de Kingsey Falls.

**17,121 TOUR CYCLISTE CIBC CHARLES-BRUNEAU – Autorisation de passage**

17-99

**RÉSOLUTION NO 17-99  
AUTORISATION POUR CIRCULER DANS  
LES RUES DE LA VILLE DANS LE  
CADRE DU TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Dans le cadre du Tour CIBC Charles-Bruneau, les cyclistes emprunteront les rues de la ville le 5 juillet 2017;
- 2 Pour répondre aux exigences du ministère des Transports, les organisateurs de l'événement doivent obtenir l'autorisation des municipalités dans lesquelles les participants rouleront;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls autorise les participants au Tour CIBC Charles-Bruneau à emprunter les voies de circulation de la municipalité pour leur parcours le 5 juillet 2017.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au Tour CIBC Charles-Bruneau.

**17,122 RELAIS DES POLICIERS DE SHERBROOKE – Autorisation de passage**

**17-100 RÉSOLUTION NO 17-100  
AUTORISATION POUR CIRCULER DANS  
LES RUES DE LA VILLE DANS LE  
CADRE DU RELAIS DES POLICIERS DE SHERBROOKE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Dans le cadre du Relais des policiers de Sherbrooke, les cyclistes emprunteront les rues de la ville le 1<sup>er</sup> juin 2017;
- 2 Pour répondre aux exigences du ministère des Transports, les organisateurs de l'événement doivent obtenir l'autorisation des municipalités dans lesquelles les participants rouleront;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls autorise les participants au Relais des policiers de Sherbrooke à emprunter les voies de circulation de la municipalité pour leur parcours le 1<sup>er</sup> juin 2017.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible aux organisateurs de l'événement.

**17,123 AFFAIRES NOUVELLES**

**17,123.1 SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DU CENTRE-DU-QUÉBEC – Programme de reconnaissance des bénévoles pour la Fête nationale 2017**

**17-101 RÉSOLUTION NO 17-101  
CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU PROGRAMME  
DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES POUR  
LA FÊTE NATIONALE 2017**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJBCQ) a créé un programme de reconnaissance pour tous les bénévoles participants à la Fête nationale au Centre-du-Québec;
- 2 La SSJBCQ invite les municipalités à lui faire un don symbolique de 100 \$,
- 3 Ce don sera bonifié par un don par la SSJBCQ puis sera remis sous forme de cadeaux qui seront attribués à nos bénévoles locaux;
- 4 La ville organise des activités dans le cadre de la Fête nationale et qu'il y a lieu de participer à ce programme;
- 5 La ville a prévu un montant pour les dons dans ses prévisions budgétaires 2017 et qu'il reste des sommes disponibles;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser à la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-

Québec une contribution financière de **CENT DOLLARS (100,00 \$)** pour son programme de reconnaissance des bénévoles au Centre-du-Québec pour la Fête nationale 2017.

- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

#### **17,123.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – Ajustement salarial rétroactif**

17-102

#### **RÉSOLUTION NO 17-102 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE AJUSTEMENT SALARIAL POUR 2015 ET 2016**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Les employés du Service de sécurité incendie n'ont pas eu d'augmentation salariale pour les années 2015 et 2016;
- 1 Aux termes de la résolution no 16-212, le conseil municipal a adopté une nouvelle grille salariale pour le Service de sécurité incendie en vigueur depuis le 19 décembre 2016;
- 2 Il y a lieu de procéder à un ajustement salarial pour les employés du Service de sécurité incendie qui étaient à l'emploi à cette date lors de la décision du conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à procéder à un ajustement salarial pour les employés du Service de sécurité incendie.
- 2- **DÉPENSE.** La Ville est autorisée à dépenser la somme de **TREIZE MILLE SEPT CENT DIX-HUIT DOLLARS ET SEIZE CENTS (13 718,16 \$)** pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

#### **17,124 LEVÉE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20 h 50.

---

Micheline Pinard-Lampron  
Mairesse

---

Annie Lemieux  
Directrice générale et greffière